

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 80 (1992)

**Heft:** 6

**Rubrik:** Dossier

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Europe: nous voilà !



*L'Europe de demain c'est aussi l'Europe des femmes. Durant ces prochains mois Femmes suisses vous propose de suivre l'évolution de notre pays face à l'intégration européenne et de poser un regard attentif sur les enjeux et les perspectives qui s'ouvrent aux femmes.*

**L**a conseillère nationale Lili Nabholz, de Zurich, membre de la commission parlementaire des affaires étrangères, nous a autorisées à publier l'article ci-dessous. Nous l'en remercions.

C'est devenu en peu de temps une banalité de remarquer que nous sommes, notamment en Europe, témoins des plus importants changements survenus depuis la fin de la guerre. Et lorsqu'on demande ce qui, ces prochaines années, exigera le plus d'efforts de notre pays, la réponse est quasi stéréotypée: l'intégration européenne, la démocratisation des pays de l'Est.

Cette prise de conscience en Suisse de la portée de ces événements donne à notre vie politique une nouvelle dimension. Tant mieux! Il est bon que nous sortions de ces années de non-engagement vis-à-vis de l'Europe. Cela influence même notre politique intérieure et agit contre un certain immobilisme, cela nous oblige à repenser nos attitudes dans divers domaines. Depuis que Nicolas de Flue nous a recommandé de ne pas regarder trop loin, nous avons pris l'habitude de nous replier sur notre propre espace, et cela nous a souvent empêchés de nous ouvrir au monde.

Les rapprochements survenus en Europe ont déjà marqué notre pays. Le dilemme: adhésion à l'EEE et éventuellement à la CE ou isolement a déclenché un processus de réflexion. Des problèmes institutionnels comme le fédéralisme, le droit international, la neutralité, qui ne font généralement



En route pour l'Europe...

(Photo Laurent Maous,  
*Européennes, quelles femmes?*  
Ed. Messidor 1992)

pas des vagues, sont devenus des thèmes essentiels. Contrairement aux années antérieures, où les allusions à des standards internationaux dans certaines questions techniques spécifiques déclenchaient des réflexes négatifs, ce sont maintenant des éléments de notre politique, dont ils contribuent à fixer les objectifs. On constate en effet que les messages du Conseil fédéral sur les projets de loi contiennent aujourd'hui un paragraphe sur l'Europe. Et même la référence à une réglementation européenne ajoute un poids politique à un argument. Notre pays s'est déjà engagé dans la voie qui fera de lui non plus un cas particulier, mais un cas normal.

Tout est allé vite, trop vite aux yeux de beaucoup de gens. Cela provoque des oppositions. C'est paradoxal, mais bien qu'on entende parler de l'Europe, les discussions sont confinées entre un petit nombre d'initiés. Ce qu'on en sait reste vague, au-delà de quelques slogans. On n'a pas encore saisi toute l'ampleur de la question. Peu de gens en ont une vue d'ensemble, et cela bien que les autorités et les médias nous inondent d'informations. Peut-être y en a-t-il trop pour qu'on puisse vraiment les assimiler. Et aussi, il faut le dire, les scénarios et les solutions ont constamment varié, et cela ne facilite pas la compréhension.

Ce qui est frappant aussi, c'est que ces questions, qui façonnent notre avenir au même titre que la création de l'Etat fédéral en 1848, sont me-



nées, actuellement comme alors, sans que les femmes y participent. En effet, peu d'entre elles sont présentes aux discussions sur l'Europe, et ces discussions sont peu influencées par les femmes. Cette exclusion n'est évidemment ni formelle ni explicite. C'est simplement un fait, mais ce n'est pas un hasard. On retrouve ici la structure classique: les points importants sont de la compétence des hommes, les femmes sont reléguées au rang de spectatrices. C'est comme dans la famille: aux hommes les relations extérieures, aux femmes les questions relatives au foyer.

Le thème Europe est «occupé» par les hommes, au propre et au figuré. Les quelques exceptions ne font que confirmer la règle, sans rien y changer. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les futures votations, mais l'absence des femmes a déjà influencé le contenu, le style et l'ordre des priorités dans les discussions sur l'Europe. Elles auraient pourtant toutes les raisons de s'en mêler, la politique étrangère influençant de plus en plus la politique intérieure. Une participation serait d'autant plus nécessaire que dans le domaine social la Suisse prend du retard par rapport à ses voisins. La dynamique qu'engendre le processus d'intégration pourrait servir d'entraîneur à une politique de promotion des femmes.

Nous avons fait la même expérience avec la décennie de l'ONU pour les femmes. Les directives et les programmes d'action ont suscité des progrès manifestes. De même, les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits des femmes. Il n'y a donc pas de raison de douter que les exigences de la CE en ma-

tière d'égalité ne profitent pas aux Suisse-ses.

## Politique d'égalité

La discrimination contre les femmes a fait l'objet, jusqu'à maintenant, de cinq directives et de trois programmes d'action à moyen terme. Ils concernent pour l'essentiel l'égalité de salaires et l'égalité de traitement dans la profession et dans la sécurité sociale. Les directives indiquent dans chaque cas les prescriptions légales et les mesures administratives souhaitables; elles touchent aussi bien les discriminations indirectes que directes. Les programmes d'action groupent un ensemble de mesures relatives au contrôle de l'application des directives et à la concrétisation de l'égalité par des actions positives, qui peuvent aller jusqu'à l'introduction de quotas.

Il ne faut pas oublier les décisions favorables aux femmes du Parlement européen, où leur proportion, 18,3%, est particulièrement élevée. Enfin, la jurisprudence de la Cour européenne de justice a montré la voie en matière d'égalité de salaires.

On peut conclure de tout cela qu'une politique visant à l'égalité entre hommes et femmes est partie intégrante de la politique européenne. Les directives et les programmes d'action vont plus loin que ce qui s'est fait en Suisse jusqu'à maintenant. En particulier, la CE véhicule une autre image de la femme que celle qui règne chez nous. Ainsi, on considère comme normal qu'une femme aspire à faire carrière et souhaite bénéficier d'un avancement normal.

Je ne cède pas à l'illusion de croire que



Qu'a-t-elle à attendre de l'Europe de demain?  
(Photo Luc-Olivier Bunzli)

tout aille pour le mieux dans les pays de la CE grâce à ses directives et programmes d'action. Une analyse de la situation des femmes dans chaque pays montre que les effets de la politique de l'égalité vont moins loin que les textes ne le laissent supposer. Les discriminations les plus notoires ont certes été adoucies, mais elle ne sont de loin pas encore éliminées.

## Se grouper pour agir

La politique de l'égalité de la CE laisse une large marge de liberté, et les progrès varient de pays à pays. Il faut en outre reconnaître que les conditions de travail et de vie des femmes sont déterminées par d'autres facteurs encore que les décisions de la politique en faveur des femmes, et notamment par les décisions prises dans le domaine de l'économie. Pour que les femmes aient la chance de participer à de telles décisions, il faut qu'elles disposent d'un réseau de relations, et qu'elles aient la volonté d'intervenir et de grouper leurs forces pour agir sur les points essentiels. Cela dépend aussi de l'importance des organisations féminines.

Les Suisse-ses sont-elles aujourd'hui prêtes, avec leurs organisations, à assumer de telles interventions? Je suis plutôt sceptique, car les forces du mouvement féminin à l'origine se sont passablement émoussées au cours de la longue marche à travers les institutions. Paradoxalement, malgré l'émancipation, il existe toujours une certaine réticence à faire état des besoins spécifiques des femmes. Elle hésitent, lorsqu'il s'agit d'elles-mêmes, à faire ce que font les autres groupes d'intérêt, que ce soient les paysans, les milieux financiers, les syndicats ou les employeurs, les écologistes ou les organisations de consommateurs. Ce serait pourtant la chose la plus naturelle au monde que les femmes mettent aussi leurs propres désirs sur la table.

Dans presque toutes les prises de position sur les relations entre la Suisse et l'Europe, on invoque l'identité suisse. C'est en-

## Déjà...

- en 1946, à l'Université de Zurich (et ce n'est pas un hasard), Churchill lance l'idée d'une confédération des Etats européens comme moyen de garantir la paix sur notre continent;
- en 1951, sous l'inspiration de Robert Schuman pour la France et de Konrad Adenauer pour l'Allemagne, six pays signent le Traité de Paris, gage de paix en Europe, et fondent ainsi le Marché commun; en grandissant, administré par la Commission des communautés européennes (CCE), il deviendra la Communauté européenne (CE), aujourd'hui forte de douze membres;
- en 1960, à Stockholm, sept pays, dont la Suisse, qui pour des raisons politiques veulent rester en dehors du Marché commun, fondent l'Association européenne de libre échange (AELE);
- en 1967, le premier traité européen, le Traité de Rome, consacre son article 119 à l'égalité dans la profession entre hommes et femmes;
- en 1972, la Suisse ratifie en votation populaire un traité bilatéral entre elle et le Marché commun; dès lors, plus d'une centaine de traités ont été conclus dans des domaines particuliers entre ces deux partenaires;
- en 1991, signature du Traité de Maastricht, qui doit encore être ratifié par les Etats membres; il fixe à la CE des objectifs qui doivent renforcer ses moyens d'action en matière économique, financière et politique; entrée en vigueur le 1er janvier 1993;
- 2 mai 1992: signature du Traité de Porto, qui unit les membres de la CE et de l'AELE dans un marché commun: l'Espace économique européen (EEE); il doit être ratifié par les Etats membres de l'AELE et devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1993.

## Et puis...

- le 26 mai 1992, le Conseil fédéral a déposé officiellement sa demande d'ouverture de négociations avec la CE sur les conditions d'une éventuelle adhésion; ces négociations pourraient durer une année ou deux.

P. B.-S.



core là un chapitre qui n'est pas réservé aux idées masculines. Il est essentiel que les femmes fassent aussi valoir les leurs, qui font également partie de notre culture. Elles ont toujours été les inspiratrices d'idées nouvelles et de voies nouvelles vers des horizons encore inexplorés. Pour survivre, elles ont toujours dû agir en pionnières. Elles représentent une grande partie de ce qu'on appelle en termes modestes les «ressources humaines». Qu'on se réfère à leur nature ou à leur histoire, il faut leur reconnaître la capacité de renverser les barrières mentales, d'élèver le niveau de tolérance.

Nous sommes témoins d'un changement général des valeurs, dû principalement aux femmes, comme en témoignent la découverte de leur propre histoire, la distance qu'elles gardent à l'égard du rationnel pur, la recherche d'accents nouveaux dans la culture et les sciences, et de solutions globales. Les problèmes essentiels auxquels l'humanité est aujourd'hui confrontée, les développements qui menacent d'aboutir à des impasses exigent un nouvel ordre des priorités. Ce dont on a besoin principalement, c'est de ce qu'on pourrait appeler «une pensée multirélationnelle» (vernetztes Denken). Elle manque dans les discussions sur l'Europe. L'intégration européenne ne concerne pas seulement l'économie.

L'Europe n'est pas seulement un espace économique, mais – on l'oublie malheureusement trop souvent – elle est aussi un espace de vie, et de vie commune. Tous les



L'Europe c'est aussi 172 millions d'Européennes.

(Photo N. Reynard, *l'Europe au féminin*, Ed. Ramsay, Paris, 1992)

éléments dans cet espace de vie sont en relation les uns avec les autres, agissent les uns sur les autres. Tout comme notre monde est de plus en plus marqué par un réseau de dépendances mutuelles, notre espace de vie suisse constitue en lui-même déjà l'un de ces réseaux, mais il est aussi relié aux réseaux alentour. Dire cela, c'est ne faire que constater un état de fait indiscuté et banal, mais c'est encore ne rien dire du système de valeurs dominant, ni de la façon de se situer face à cette interdépendance. C'est pourtant là une question centrale. Peut-être la notion de culture peut-elle nous aider à trouver une réponse.

Un espace de vie est aussi un espace de culture, qu'il ne suffit pas d'organiser et d'administrer, mais qu'il faut aussi soigner et développer, «cultiver» au sens propre. Et cela implique attention, responsabilité,

compréhension. Il y faut plus qu'une protection contre les atteintes de l'extérieur, plus que des mesures matérielles, techniques. Mais surtout de la sollicitude et de la perspicacité. Peut-être est-ce une telle attitude, qu'on pourrait qualifier de féminine, qui manque dans les discussions sur l'Europe.

### Un espace de vie

Quand on parle de la Suisse, quand on écrit sur la Suisse, on utilise volontiers le mot «place»: la Suisse comme place économique, financière, de travail, etc. Ce n'est pas un hasard. Cela provient du fait qu'on ne voit la Suisse que d'un seul point de vue, et non comme un tout. C'est pourquoi aussi nous nous préoccupons de la «santé» de ces différentes places, plutôt que de la santé de l'ensemble du pays. Voir la Suisse comme un espace de vie, c'est la comprendre de façon plus complète. Vivre, c'est plus que travailler et gagner de l'argent. Alors que l'idée de place fait penser à quelque chose de délimité et de fonctionnel, l'idée d'espace est associée à celle de dynamisme et d'ouverture.

Nous en sommes bien éloignés. A suivre les discussions sur l'Europe, on est frappé de constater la vigueur avec laquelle on dit non, on formule nettement ce qu'on ne veut surtout pas. On crée ainsi l'image fâcheuse d'une Suisse opportuniste.

Comment en suis-je venue à qualifier l'attitude opposée de «féminine»? Au cours des millénaires pendant lesquels les femmes ont été confinées dans le domaine du privé, des soins, de l'émotionnel, du service, de la disponibilité à l'égard des autres, elles ont intériorisé des valeurs qui aujourd'hui gagnent en importance. Ces valeurs commencent peu à peu à relativiser celles étiquetées masculines et qui ont marqué notre monde, comme le rationalisme, la volonté de s'affirmer, le goût du conflit.

Les femmes se sentent partagées entre le désir (ou la nécessité) de s'intégrer dans des structures qu'elles n'ont pas formées et qui ne correspondent pas à leurs besoins, et la crainte de se renier en s'y adaptant. Mais elles ont appris à chercher le passage étroit entre l'intégration et l'indépendance. Elles ont fait l'expérience, en tant que groupe tenu à l'écart, que si l'on veut participer aux décisions, il faut aussi collaborer.

Les femmes ne sont certes pas les seules gardiennes des qualités qu'on demande aujourd'hui. Mais en raison de leur histoire, elles sont tout particulièrement appelées à introduire ces qualités dans tous les domaines de notre vie sociale, à l'enrichir d'une dimension jusqu'ici trop peu reconnue. Cela va au-delà de ce qu'on appelle la question féminine. Il ne s'agit pas d'un supplément de droits, de possibilités, de chances, il s'agit d'établir des règles du jeu pour la vie en commun de tous les êtres humains.

Lili Nabholz  
Traduction P. B.-S.

### CE et femmes: à lire

**(sch)** – Deux livres fort différents, tant par leur présentation que par leur méthode de comparaison et d'analyse. Bien sûr, n'y cherchez pas la moindre allusion à la Suisse: il s'agit des femmes des douze pays de la Communauté.

#### «Européennes, quelles Femmes?»

**Monique Houssin, Madia Tovar – (Ed. Messidor)**

Riche autant en documents photographiques et en reproductions qu'en statistiques et en comparaisons, ce livre se présente un peu comme une revue: typographie variée et fonds de couleur différents selon qu'il s'agit du texte suivi ou d'encadrés, d'exemples de vies de femmes citées nommément. Une fois qu'on s'est habitué à cet aspect et au fait que la table des matières est très vague (un index serait utile dans une telle étude!), une fois qu'on est entré dans l'optique des auteures, on prend intérêt à lire ces comparaisons entre pays. Il est très ambitieux de vouloir cerner un problème aussi vaste en 200 pages, mais à y regarder de près on trouve une foule de renseignements, reposant sur des études nombreuses; on y vérifie aussi que dans tous les domaines (travail, formation, prestations sociales) les femmes sont partout dans une situation plus précaire que les hommes.

#### «L'Europe au Féminin, 172 millions d'Européennes au jour le jour»

**Anne-Marie Cattelain – (Ed. Ramsay)**

Un chapitre par pays, donc douze chapitres (même si la table des matières oublie l'Italie, le pays figure dans le texte, rassurez-vous). Le livre est donc plus systématique et, en 215 pages, l'auteure tente de reprendre, pour chaque pays – et pour autant qu'elle ait pu trouver les renseignements permettant la comparaison, car il y a certaines lacunes – les domaines les plus importants touchant à la vie des femmes: la contraception, l'avortement, le travail, le chômage, les allocations, la protection de la femme enceinte... Pour rendre l'étude moins rébarbative et en agrémenter la lecture, Anne-Marie Cattelain a choisi dans chaque pays une ou deux femmes qui lui semblent représentatives et dont elle raconte l'histoire ou les idées.



# Franchir les étapes

*Le chemin qui conduit la Suisse vers l'Europe pourrait être bien plus court que tout ce que l'on aurait pu imaginer il y a quelques mois encore. Les Helvètes répondront-ils présent?*

Les citoyennes et citoyens suisses ont la réputation de ne s'intéresser à une question que lorsqu'elle devient politique, c'est-à-dire lorsqu'une votation est en vue. Il est ainsi peut-être normal que les lectrices et lecteurs de FS aient oublié que notre revue, se rendant compte de l'importance de la question pour les femmes, ait parlé de l'Europe à maintes reprises au cours de ces dernières années. Elle a mentionné au fur et à mesure de leur introduction les directives et les programmes d'action cités par Lili Nabholz. Elle a rendu compte des arrêts de la Cour de justice qui touchaient à la question de l'égalité dans la profession. Elle a parlé aussi des colloques organisés sur le thème de l'Europe par l'Alliance de sociétés féminines, l'Association pour les droits de la femme ou la Commission fédérale pour les questions féminines.

Aujourd'hui, la question est devenue politique avec la signature à Porto le 2 mai dernier du traité créant l'EEE – signature qui devra être ratifiée en Suisse en votation populaire – et avec l'ouverture de négociations avec la CE. C'est pourquoi FS a décidé de consacrer à cette question déjà le dossier de son numéro de juin.

A dire vrai, il aurait mieux valu pouvoir attendre la publication du Message du Conseil fédéral, mais notre délai de rédaction ne le permet malheureusement pas. Nous espérons que notre dossier vous aidera cependant à suivre la campagne référendaire qui va s'ouvrir, et qu'il faudra suivre de près.

En tête de notre dossier, l'article de fond de Lili Nabholz souligne notamment trois points essentiels:

– avec la question de l'Europe, c'est l'avenir de la Suisse qui se joue, et il se décidera par le choix populaire entre action ou inaction, participation ou isolement;

– les femmes ont été jusqu'à maintenant trop absentes des discussions et de la prise de décisions sur cette question, malgré le potentiel de ressources humaines qu'elles représentent, et malgré le fait que, de plus en plus, la politique étrangère influence la politique intérieure du pays;

– les femmes doivent participer à la gestion de l'avenir de la Suisse et, éventuellement, de l'Europe, où elles ont un rôle spécifique à jouer: introduire dans les discussions leurs vertus de perspicacité et de tolérance, rappeler que l'Europe n'est pas seulement un espace économique, mais aussi un espace de vie, de vie commune.

## Des marches à gravir

Il y en a plusieurs. Les femmes auront l'occasion, dans les partis, par la presse et par les médias, de se renseigner et, souhaitons-le, de s'exprimer.

**Première étape** – Le Message du Conseil fédéral, les discussions au Parlement.

Les commissions de politique étrangère, qui ont un rôle clé à jouer, devraient se réunir, celle des Etats les 6 et 7 juin, celle du

té sur l'EEE n'est pas adhérer à la CE, même si l'EEE est une étape sur le chemin de l'adhésion, et même si l'adhésion est l'objectif final de la politique du Conseil fédéral. La question de l'adhésion à la CE fera l'objet d'une autre votation au terme des négociations dont le Conseil fédéral a demandé l'ouverture.

Le Message invoquera probablement la communauté de destins de la Suisse et de l'Europe. Il insistera, comme l'a dit Arnold Koller, sur ce que l'EEE, tout comme la CE, est beaucoup plus qu'un projet économique, mais un véritable «projet de civilisation», dont les fondements sont les droits de l'homme, la démocratie et la paix.

Enfin, le Message montrera les conséquences prévisibles pour la Suisse de la participation à l'EEE; voir l'encadré ci-joint, (d'après le *Journal de Genève/Gazette de Lausanne* du 4 mai).

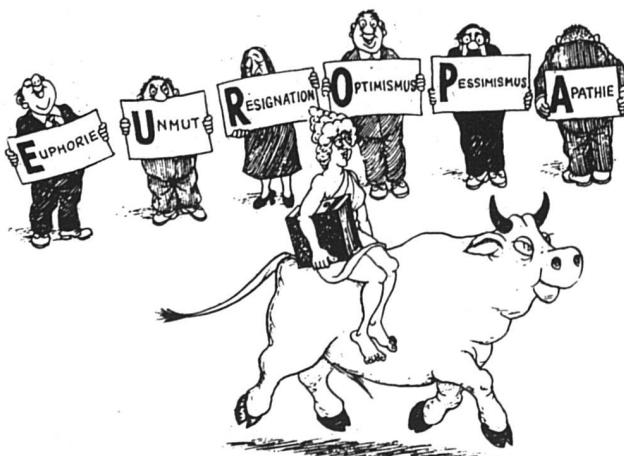
Dans une deuxième partie, le Message traitera de la délicate question de procédure. Il présentera un projet pour l'article qui fera l'objet de la votation; elle touche deux points:

– la ratification du traité: oui ou non, c'est clair;

– l'adaptation d'une soixantaine de lois: comment y procéder dans le délai voulu tout en réservant l'éventualité d'une navette entre les deux Chambres et en respectant le délai référendaire de trois mois plus le temps peut-être d'une votation populaire?

D'éminents professeurs de droit constitutionnel sont en train d'étudier différentes solutions, comme de faire adopter les amendements aux lois par le Parlement en renonçant au délai référendaire, ou de dissocier les deux questions en remettant à plus tard l'adoption des modifications législatives, ou encore de procéder comme on l'avait fait en 1972 pour le traité avec le Marché commun, c'est-à-dire de soumettre à la votation un article couvrant en bloc d'avance les modifications à introduire dans les lois. Le Parlement devra choisir entre ces solutions, à moins qu'il n'en trouve encore une autre.

**Deuxième étape** – La votation sur les transversales alpines.



Ed. OMNIA + Agenda des femmes 1992

Conseil national les 24 et 26 juin, pour discuter de la ratification du traité sur l'EEE.

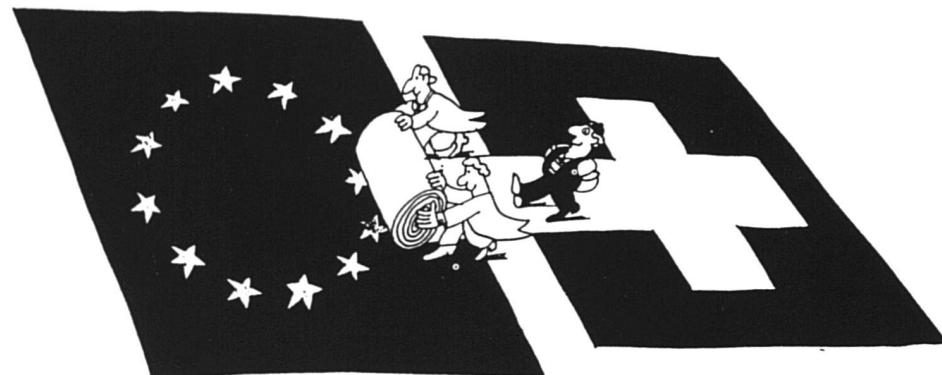
Au moment où nous établissons notre dossier, nous ne connaissons pas encore ce Message. Mais on peut, sous toute réserve, en inférer ce que sera le contenu à partir des discussions qui ont déjà eu lieu et, entre autres, d'un exposé du conseiller fédéral Koller fait le 7 mai dans un colloque à l'Université de Neuchâtel.

Dans une première partie, le Message rappellera probablement que ratifier le traî-



A Porto, le 2 mai, la Suisse a signé un traité avec la CE au sujet du trafic à travers les Alpes.

Ce traité est considéré comme partie intégrante du traité sur l'EEE. On sait qu'un référendum a été lancé contre le projet des transversales alpines, alors qu'il avait déjà été adopté dans le cadre de Rail 2000. Très sportivement, le conseiller fédéral Oggia a dit qu'il n'était pas fâché que la question fasse l'objet d'une votation populaire. Il est évident que celle-ci sera déjà un premier test de la volonté de la Suisse de participer au développement de l'Europe et de collaborer avec la CE. La votation aura lieu le 27 septembre.



Adriano Crivelli, Europa 2/1992

### Troisième étape – Votation sur la ratification du traité sur l'EEE.

Elle devrait avoir lieu le 6 décembre. D'ici là, le Message du Conseil fédéral, les débats aux Chambres et la campagne référendaire auront mis en lumière tous les aspects du problème et permis aux opinions, tant pour que contre, de se former. S'il est ratifié par la Suisse et par les autres Etats de l'AELE, le traité sur l'EEE entrera en vigueur le 1er janvier 1993.

### Conclusions

L'Europe se construit tout autour de la Suisse. Plusieurs pays de l'AELE, dont l'Autriche, ont déjà fait acte de candidature à la CE.

Les pays de l'Europe centrale et orientale espèrent, eux aussi, un rapprochement avec la CE et, en attendant, ils font anti-chambre au Conseil de l'Europe et s'y familiarisent avec les droits de l'homme et les pratiques démocratiques.

Tout le monde a dans l'esprit l'image de la Suisse au centre même de cette Europe à laquelle elle appartient non seulement par la géographie, mais par l'Histoire, la culture, la vie économique et sociale. Cette Europe dont elle est à la fois tributaire et solidaire.

La construction de l'Europe n'est pas terminée, et elle ne va pas sans poser des problèmes, tant les changements, principalement pour les pays de l'Est, équivalent à de complets bouleversements. Il faut espérer que la Suisse pourra participer à cette construction de l'Europe de demain; elle peut apporter son expérience du fédéralisme dans la recherche de solutions aux problèmes de minorités qui déchirent encore plus d'un pays.

L'adhésion de la Suisse à la CE paraît inéluctable, à un moment ou à un autre. L'entrée dans l'EEE est une première étape, préparatoire en quelque sorte. Mais déjà elle permettrait à la Suisse de participer à certaines décisions. Refuser aujourd'hui, c'est augmenter la masse des faits accomplis qu'il faudra bien confronter un jour.

Mais certains se demandent si notre «petit» pays ne sera pas noyé dans cette vaste construction de l'Europe en train de

se faire. A quoi Arnold Keller a fait remarquer que les Appenzellois étaient en Suisse proportionnellement moins nombreux que les Suisses le seront dans l'EEE, mais qu'ils n'ont pas perdu leur identité pour autant!

En tout cas pas leur sens de l'humour, si caractéristique.

On craint aussi l'abandon de souveraineté que constitue l'entrée dans l'EEE. Il est évident qu'il y a un certain prix à payer pour bénéficier par ailleurs d'un espace économique de 340 millions d'habitants, avec droit communautaire et liberté de circulation pour les personnes, les biens, les capitaux et les services.

D'autre part, la diminution de la souveraineté nationale est compensée par le droit de participer à la gestion commune de l'espace européen.

Des sondages ont montré des différences, pas très profondes d'ailleurs, entre l'opinion des Romands plus favorable que celle des Suisses alémaniques à l'entrée dans l'EEE. Mais l'information sur l'EEE va être abondante, elle sera sans doute suivie avec attention, et les opinions peuvent évoluer.

L'essentiel est que chaque citoyenne ou citoyen se rende compte de l'importance des enjeux pour l'avenir de la Suisse et pour chacun de nous, et qu'il prenne conscience de sa responsabilité dans l'exercice de ses droits politiques.

Perle Bugnion-Secretan

## Femmes, Europe et ADF

(sch) – L'ADF, qui se préoccupe depuis 1988 du sujet Femmes et Europe a constitué, lors de sa récente assemblée des déléguées, une commission ad hoc qui, en collaboration avec d'autres associations féminines, suivra de près ce problème.

Par ailleurs, les déléguées ont voté une résolution demandant au Conseil fédéral de prendre en compte les requêtes des femmes dans la politique d'intégration qu'il va développer, de consacrer des moyens suffisants aux études fondamentales indispensables sur la situation des femmes suisses dans l'Europe de demain et de nommer des expertes dans toutes les commissions qui étudieront ces problèmes.



## Les principales conséquences pour la Suisse

**Croissance** – Un taux supplémentaire de 4% à 6% est attendu sur les dix prochaines années. Grâce aux adaptations structurelles des branches et la libéralisation du marché du travail.

**Prix** – A la baisse, du fait de la concurrence et de la décartellisation. L'effet global sur les prix pourrait être de -6% ces prochaines années. Il serait de -8% dans le cas d'une adhésion à la CE, les prix agricoles étant dès lors inclus.

**Etrangers** – Les frontières seront ouvertes aux travailleurs des pays de l'EEE d'ici 1998. La Suisse a obtenu une période transitoire de cinq ans pour éliminer le contingentement de cette main-d'œuvre étrangère-là. Effet migratoire probablement limité: on ne pourra s'installer en Suisse que si l'on y trouve un emploi.

**Saisonniers** – Le statut doit disparaître d'ici 1998. Le regroupement familial sera autorisé un an plus tôt.

**Frontaliers** – Dès 1996, il n'auront plus à rentrer chez eux chaque soir, mais une fois par semaine seulement. Dès 1998, ce statut disparaîtra également.

**Salaires** – Tendance à la baisse. Les syndicats redoutent le dumping. Les effets seront limités si des mesures internes sont prises. Dans la CE, où les différences sont nettes d'un pays à l'autre, les conditions d'engagement et de travail locales doivent être respectées.

**Lex Friedrich** – A abolir d'ici 1998. Les dispositions limitant l'acquisition de biens immobiliers par les étrangers seront supprimées pour les ressortissants de l'EEE.

**Cartels** – Sérieusement remis en question. Les entreprises ne pourront plus former d'ententes entravant la libre concurrence dans le grand marché à dix-neuf.

**Commandes publiques** – Les soumissions seront ouvertes à toutes les entreprises de l'EEE (travaux, fournitures, énergie, eau, transports, communications). Cela suppose la suppression des barrières intercantoniales.

**Banques** – Elles pourront exercer librement les activités de banque universelle dans tout l'EEE. Sujet de déception toutefois: les pays de l'AELE n'auront pas de voix décisionnelle au sein du comité qui élaborera la future législation bancaire de l'EEE.

**Politique sociale** – Adaptations nécessaires pour respecter les exigences communautaires plus élevées sur la consultation des travailleurs, l'égalité hommes-femmes, le licenciement collectif.

**Environnement** – La Suisse peut maintenir ses prescriptions sur les gaz d'échappement et le bruit des véhicules. Au bout de deux ans, les normes de la CE devraient être aussi restrictives que celles de la Suisse.

**Le «ticket d'entrée»** – Les pays de l'AELE contribueront largement au fonds de cohésion que la CE crée en faveur de ses pays les moins développés (Espagne, Portugal, Grèce et Irlande). Il en coûtera à la Suisse 312 millions de francs.

**Démocratie directe** – Formellement, rien dans le traité ne limite le droit d'initiative et de référendum. Dans la pratique, leur exercice pourrait être problématique. A Berne, la réflexion se poursuit à ce sujet.

**Législation** – Reprise de l'acquis communautaire (1400 actes juridiques de la CE). Il faudra adapter 60 lois fédérales, en créer une dizaine de nouvelles, modifier nombre d'ordonnances. Les cantons réviseront eux-mêmes leurs lois.

L'EEE n'est ni une union douanière, ni une union politique, ni une union monétaire, contrairement à ce qu'est ou sera la CE. Il n'y a pas d'harmonisation fiscale en son sein et le secteur agricole en est pour l'essentiel exclu. Dans tous ces domaines, les frontières continueront à subsister entre les Douze et les Sept.

*Journal de Genève/  
Gazette de Lausanne, 4 mai 1992*

## Colloque «Les femmes et L'Europe»

samedi 27 juin 1992 à Corcelles-Cormondrèche (NE) sous la Bulle

**Dès 9 h 30:** Accueil, café

Ouverture du colloque par Catherine Laubscher Paratte, déléguée à l'égalité et à la famille, La Chaux-de-Fonds.

«Les Suisseuses doivent-elles craindre ou espérer l'Europe?» par **Yvette Jaggi**, syndique de la ville de Lausanne. «Impact du droit communautaire sur les femmes d'Europe: portrait de la situation française» par **Michelle Cristin**, déléguée régionale aux Droits des femmes, Besançon (France). «Les assurances sociales, les femmes et l'Europe» par **Beatrice Despland**, juriste, chargée de cours, IDHEAP, Genève.

**12 h:** Apéritif, buffet européen (Fr. 30.-).

«L'environnement, les femmes et l'Europe» par **Anne Petitpierre**, avocate, Genève.

«L'égalité salariale, les femmes et l'Europe» par **Margrith Meier**, économiste, Union syndicale suisse, Berne.

Table ronde, animée par Claudine Rosselet, chargée de cours, Université de Neuchâtel.

**16 h 45:** Fin du colloque.

**20 h 30:** Spectacle d'Yvette Théraulaz.

Une garderie d'enfants (gratuite) sera à la disposition des participant-e-s.

Inscription pour le repas et la garderie jusqu'au 24 juin au plus tard au Bureau neuchâtelois de l'égalité et de la famille, tél. (039) 23 10 21.

FONDATION PIERRE GIANADDA MARTIGNY



MUSÉE GALLO-ROMAIN · MUSÉE DE L'AUTOMOBILE  
PARC DE SCULPTURES

*G Braque*  
150 œuvres

13 juin - 8 novembre 1992

Tous les jours de 9 à 19 heures

Tél. (026) 22 39 78

La fédération suisse des femmes protestantes, La ligue suisse de femmes catholiques et Femmes pour la paix lancent un bulletin d'informations

**Horizon femmes suisse-Europe**

Abonnement annuel: Fr. 20.-, 8 fois/an  
Renseignements: (01) 462 82 93.